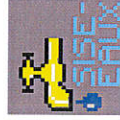


# QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

## RAPPORT ANNUEL

2016

UNITÉ DE GESTION ET D'EXPLOITATION : **CABCS, BEAUNE**





# SOMMAIRE

- I. Qualité des eaux destinées à la consommation humaine - Introduction.
- II. Description sommaire du mode d'alimentation de l'Unité de Gestion et d'Exploitation (UGE).
- III. Situation administrative des captages.
- IV. Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production et de distribution.
- V. Valeur minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)
- VI. Liste des dépassements des limites de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'unité de gestion et d'exploitation.
- VII. Conclusion.

## NOTES IMPORTANTES

☞ Si l'unité de gestion et d'exploitation n'exploite pas de captage, (achat d'eau), la fiche III ne comporte pas d'information.

☞ Le tableau VI n'est présent que dans le cas où des dépassements des limites de qualité ont été constatés.



# I. QUALITE DES EAUX DESTINEES A L'ALIMENTATION HUMAINE

## INTRODUCTION

Les limites de qualité applicables aux eaux destinées à l'alimentation humaine sont fixées par le code de la santé publique (articles R1321-1 à 66) et par l'arrêté ministériel modifié du 11 janvier 2007.

### LA QUALITE BACTERIOLOGIQUE :

En matière de santé publique, la qualité bactériologique de l'eau destinée à l'alimentation humaine est une préoccupation majeure.

En effet, les principaux dépassements des limites de qualité sont relevés sur des paramètres bactériologiques. Mais comment apprécier le risque microbiologique ?

Devant la multiplicité des germes dangereux pour l'homme (pathogènes) et leur difficulté de mise en évidence dans l'eau, la qualité bactériologique de l'eau est appréciée à partir de la recherche de "germes-témoins" de contamination d'origine fécale (*Escherichia coli*, bactéries coliformes, entérocoques, bactéries et spores de sulfitoréducteurs).

La présence dans une eau de tels germes, certains non pathogènes, puisque hôtes normaux de la flore intestinale humaine et animale, prouve que cette eau a subi une contamination fécale et laisse donc suspecter la présence d'autres germes pouvant être pathogènes. Aussi, une eau conforme aux normes ne doit pas contenir de "germes-témoins" de contamination d'origine fécale.

Plusieurs études épidémiologiques ont clairement mis en évidence un doublement des pathologies gastro-intestinales (diarrhées, vomissements,....) dans les populations consommant de manière régulière une eau non conforme aux normes. Et l'on ne peut pas écarter un risque croissant de contracter des maladies hydriques plus graves (typhoïde, hépatite virale, parasitose,.....).

La présence de germes-test peut traduire la vulnérabilité de la ressource ou des anomalies dans la chaîne captage-traitement-stockage-distribution.

En prévention, la réglementation prévoit des obligations de moyens. De par la loi du 16 juillet 1964 et la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 modifiée, il est obligatoire de préserver les points de captage par des périmètres de protection. En outre, le code de la santé publique impose des règles d'entretien et d'exploitation des réservoirs et des réseaux de distribution, notamment la désinfection des ouvrages après l'entretien annuel obligatoire, ainsi qu'avant toute remise en service lors de travaux.

## LA QUALITE PHYSICO-CHIMIQUE :

Les eaux contiennent en grand nombre des substances naturelles ou artificielles dont la concentration excessive peut porter atteinte à la santé. Le code de la santé publique a défini depuis le 20 décembre 2001 deux groupes de paramètres chimiques et physico-chimiques :

### **I - Des paramètres indicateurs de qualité témoins du fonctionnement des installations de production et de distribution de l'eau. Ceux-ci doivent respecter des références de qualité.**

Ce sont, notamment des éléments tels que l'odeur, la saveur, la turbidité ou la couleur de l'eau qui permettent d'apprécier son aspect ; ou bien le sodium, les chlorures et les sulfates qui participent à la minéralisation de l'eau ; la conductivité qui mesure cette minéralisation ; le pH qui traduit le caractère acide ou alcalin d'une eau et prévient des phénomènes possibles d'entartrage ou de corrosion des canalisations (problème des canalisations en plomb) ou peut avoir une incidence sur les traitements; d'autres éléments, également non toxiques, en-deçà d'une certaine concentration, restent indésirables de par leur incidence sur le goût, l'odeur de l'eau ou la formation de dépôt comme le fer, le cuivre ou le manganèse ; ou bien des produits utilisés pour le traitement de l'eau pouvant se retrouver dans l'eau distribuée comme l'aluminium ou donnant des produits dérivés comme les chlorites ; enfin la radioactivité qui peut être naturelle.

### **II - Des paramètres chimiques devant respecter des limites de qualité.**

Ce sont notamment les paramètres azotés (nitrates, nitrites) qui témoignent d'une pollution de la ressource : pollution diffuse due au lessivage des engrais azotés non absorbés par les plantes ou pollution ponctuelle résultant, par exemple, de rejets d'eaux usées ou d'épandage de lisiers mal maîtrisé. Une teneur excessive en nitrates présente des risques pathologiques particuliers chez les nourrissons et les femmes enceintes ; ou bien des résidus de traitements des eaux comme les bromates ou les trihalométhanes (THM) ; des produits issus du passage de l'eau plus ou moins agressive dans les canalisations comme le plomb, le cuivre, le nickel ou le chlorure de vinyle, l'épichlorhydrine et l'acrylamide; ou enfin des signes d'alerte comme la turbidité. Ce sont aussi des substances considérées comme toxiques issues de pollution comme les pesticides, les métaux lourds, les cyanures et les hydrocarbures polycycliques aromatiques. Des effets néfastes pour la santé sont susceptibles d'apparaître en fonction des doses absorbées, de la durée de la consommation sans négliger les autres apports alimentaires ou environnementaux.

## L'ORGANISATION DU CONTROLE SANITAIRE :

L'eau potable est, parmi les produits alimentaires, l'un des mieux contrôlés. Outre l'auto-surveillance à exercer par l'exploitant, les installations de production et de distribution de l'eau potable sont soumises à un contrôle mis en œuvre dans chaque département par les Unités Territoriales du département Santé Environnement des Agences Régionales de Santé. Cette mission s'applique sur l'ensemble des réseaux, depuis le point de captage jusqu'au robinet des consommateurs.

La fréquence et le type des visites et des analyses sont fixés par décret ; elles sont fonction de l'origine et de la nature des eaux, des traitements et de l'importance de la population desservie. Les échantillons d'eau prélevés en des points représentatifs sont analysés par les laboratoires agréés par le ministère de la santé.

En cas de dépassement des limites de qualité, l'autorité sanitaire, parallèlement à la recherche des causes par le gestionnaire, peut préconiser des mesures pouvant aller jusqu'à la non-utilisation de l'eau pour les besoins alimentaires.

Les données recueillies au cours du contrôle sanitaire permettent le suivi de la qualité et l'information de l'ensemble des responsables. L'abonné peut s'informer de la qualité de l'eau qu'il consomme auprès de son distributeur ou de la mairie. L'affichage des résultats en Mairie est obligatoire.

## II. Description sommaire du mode d'alimentation de l'unité de gestion et d'exploitation (UGE)

Un réseau d'alimentation en eau potable peut être schématisé par trois étapes caractérisant d'amont en aval :

### 1. L'ORIGINE DE L'EAU

Il s'agit de la RESSOURCE; : captage (CAP) ou mélange de captages (MCA) qui peut être d'origine souterraine (source, puits, forage...) ou superficielle (rivière, canal, retenue...). Les prélèvements effectués caractérisent l'EAU BRUTE avant tout traitement ou l'eau distribuée si aucun traitement n'est mis en oeuvre.

### 2. LA PRODUCTION D'EAU

Il s'agit du lieu où sont mis en place les dispositifs de traitement, qu'ils soient simples (désinfection par exemple) ou plus sophistiqués (filière de traitement complète). Les prélèvements effectués caractérisent l'EAU TRAITEE en sortie de station de traitement-production (TTP). Cette étape est facultative ; certaines ressources naturellement potables ne sont pas traitées.

### 3. LA DISTRIBUTION D'EAU

Une UNITE DE DISTRIBUTION (UD) est un réseau caractérisé par une même unité technique (continuité des tuyaux), une qualité d'eau homogène, les mêmes exploitant et maître d'ouvrage.

### DANS VOTRE UNITE DE GESTION EXPLOITATION, LA OU LES UNITES DE DISTRIBUTION SONT ALIMENTEES DE LA FACON SUIVANTE :

Note : Les alimentations de secours (interconnexions) peuvent être décrites

UNITE de GESTION et D'EXPLOITATION	Unité de distribution	Population desservie	CAP et MCA (Nom de la ressource, captage et mélange de captages)	TTP (Nom de la station de traitement production)
CABCS, BEAUNE	CABCS, R. BEAUNE VILLE	21 215	CAP S. DE LA BOUZAISE	TTP STP BOUZAISE

### III. SITUATION ADMINISTRATIVE DES CAPTAGES

#### Rappels réglementaires :

La loi du 16 juillet 1964 a rendu obligatoire l'instauration des périmètres de protection autour des captages d'eau potable et la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a étendu cette exigence aux captages antérieurs à 1964 et dont la protection naturelle est insuffisante.

Cette obligation est reprise à l'article L. 1321-2 du code de la santé publique ; l'échéance a été fixée au 1er janvier 2011 par le Plan National Santé-Environnement 2004-2008.

L'absence de mise en place de périmètres de protection engage la responsabilité pénale du service de distribution d'eau potable ou du maître d'ouvrage du captage.

#### Note spécifique à l'attention du maître d'ouvrage :

Il vous appartient de vous assurer que les périmètres de protection sont définis par un arrêté de déclaration d'utilité publique (D.U.P.) signé par le préfet, que ces documents et servitudes ont été publiés aux hypothèques et que les documents d'urbanisme (P.O.S. ou P.L.U) ont été mis en compatibilité avec les prescriptions de la D.U.P..

**Il vous appartient également de vous assurer que l'arrêté préfectoral est complètement mis en oeuvre, de mettre en place un suivi de son application et d'en informer l'A.R.S.S.**

Pour de plus amples informations, ou si vous constatez des inexactitudes dans le tableau ci-dessous, rappelant la position administrative de vos captages telle qu'elle est connue de l'autorité sanitaire (A.R.S.), il convient de prendre contact avec l'Unité Territoriale Santé Environnement Côte-d'Or.

DESCRIPTIF du ou des CAPTAGE(S)				SITUATION ADMINISTRATIVE			
Nom	Type	Type de ressource	Commune d'implantation	Code B.R.G.M.	Avis Hydrogéologue agréé	Avis C.D.H.	Arrêté D.U.P.
S. DE LA BOUZAISE	EXURGENCE KARSTIQUE	PERMANENT	BEAUNE	05266X0032	22/09/1989	25/10/1989	03/08/1990



#### IV. Résultats analytiques des prélèvements d'eau effectués sur les installations de production et de distribution

Cette synthèse ne prend en compte que les paramètres suivants :

PH	: pH à 20°C (unité pH)	CDT25	: Conductivité à 25°C (µS/cm)	NO3	: Nitrates (mg/l)
TH	: Titre hydrotimétrique (°F) ou dureté	ECOLI	: Escherichia/100ml	FMG	: Fluorures (mg/l)
TURBNFU	: Turbidité (NFU)	STRF	: Streptocoques fécaux / 100ml-MS	AS	: Arsenic (µg/l)

NB : \* les paramètres non mesurés sur la période considérée n'apparaissent pas dans le tableau

\* C = conforme, N = non conforme, S = sans objet

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION  
Nom de l'installation : CABCS, R. BEAUNE VILLE

#### Détail :

Conformité des prélèvements de l'installation pour la période considérée (%)		Conformité bactériologique	Conformité chimique
100,0 %		100,0 %	100,0 %

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactéri.	Conformité chimique	Paramètres	Unités	Dates des prélèvements	Valeurs mesurées
05/01/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C	CDT25	µS/cm	05/01/2016	599
12/01/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C			12/01/2016	613
12/01/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C			12/01/2016	617
03/02/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C			03/02/2016	601
11/02/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C			11/02/2016	604
11/02/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C			11/02/2016	606
09/03/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C			09/03/2016	608
09/03/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C			09/03/2016	616
10/03/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C			10/03/2016	608
10/03/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C			10/03/2016	611
07/04/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C			07/04/2016	615
07/04/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C			07/04/2016	618
07/04/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C			11/04/2016	604
07/04/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C			12/05/2016	610

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION  
Nom de l'installation : CABCS, R. BEAUNE VILLE

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactério.	Conformité chimique
11/04/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C
12/05/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
12/05/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C
18/05/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
13/06/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
13/06/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C
22/06/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
22/06/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C
12/07/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
18/07/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C
20/07/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
08/08/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C
17/08/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
05/09/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C
05/09/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
13/09/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C
17/08/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
05/09/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C
05/09/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
13/09/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C
13/09/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
04/10/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C
11/10/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
03/11/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C
17/11/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
17/11/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C
07/12/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
07/12/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C

Paramètres	Unités	Dates des prélèvements	Valeurs mesurées
CDT25	μS/cm	18/05/2016	596
		13/06/2016	612
		13/06/2016	628
		22/06/2016	631
		12/07/2016	613
		18/07/2016	618
		20/07/2016	618
		08/08/2016	614
		17/08/2016	599
		17/08/2016	602
		05/09/2016	606
		05/09/2016	612
		13/09/2016	609
		13/09/2016	620
		04/10/2016	600
		11/10/2016	611
		03/11/2016	625
17/11/2016	615		
17/11/2016	624		
07/12/2016	568		
07/12/2016	579		
14/12/2016	587		
14/12/2016	591		
ECOLI	n/100mL	05/01/2016	0
		12/01/2016	0
		03/02/2016	0
		11/02/2016	0
		09/03/2016	0
		10/03/2016	0

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION

Nom de l'installation : CABCS, R. BEAUNE VILLE

Date	Commune	Point de surveillance	Conformité bactériol.	Conformité chimique
14/12/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE CENTRE	C	C
14/12/16	BEAUNE	RESEAU - ZONE EST	C	C

Paramètres	Unités	Dates des prélèvements	Valeurs mesurées
ECOLI	n/100mL	07/04/2016	0
		11/04/2016	0
		12/05/2016	0
		18/05/2016	0
		13/06/2016	0
		22/06/2016	0
		12/07/2016	0
		18/07/2016	0
		20/07/2016	0
		08/08/2016	0
		17/08/2016	0
		05/09/2016	0
		13/09/2016	0
		04/10/2016	0
		11/10/2016	0
03/11/2016	0		
17/11/2016	0		
07/12/2016	0		
14/12/2016	0		
NO3	mg/L	22/06/2016	9,8

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION  
Nom de l'installation : CABCS, R. BEAUNE VILLE

Paramètres	Unités	Dates des prélèvements	Valeurs mesurées
PH	unitépH	05/01/2016	7,7
		12/01/2016	7,6
		12/01/2016	7,7
		03/02/2016	7,6
		11/02/2016	7,6
		11/02/2016	7,8
		09/03/2016	7,6
		09/03/2016	7,7
		10/03/2016	7,6
		07/04/2016	7,6
		07/04/2016	7,7
		11/04/2016	7,7
		12/05/2016	7,6
		12/05/2016	7,7
		18/05/2016	7,6
		13/06/2016	7,7
22/06/2016	7,8		
12/07/2016	7,9		
18/07/2016	7,8		
20/07/2016	7,8		
08/08/2016	7,8		
17/08/2016	7,6		
17/08/2016	7,7		
05/09/2016	7,6		
05/09/2016	7,7		
13/09/2016	7,6		
04/10/2016	7,7		
11/10/2016	7,9		

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION  
Nom de l'installation : CABCS, R. BEAUNE VILLE

Paramètres	Unités	Dates des prélèvements	Valeurs mesurées
PH	unitépH	03/11/2016	7,7
		17/11/2016	7,8
		07/12/2016	7,6
		07/12/2016	7,8
		14/12/2016	7,7
		05/01/2016	0
		12/01/2016	0
STRF	n/100mL	03/02/2016	0
		11/02/2016	0
		09/03/2016	0
		10/03/2016	0
		07/04/2016	0
		11/04/2016	0
		12/05/2016	0
		18/05/2016	0
		13/06/2016	0
		22/06/2016	0
		12/07/2016	0
		18/07/2016	0
		20/07/2016	0
08/08/2016	0		
17/08/2016	0		
05/09/2016	0		
13/09/2016	0		
04/10/2016	0		
11/10/2016	0		
03/11/2016	0		
17/11/2016	0		
07/12/2016	0		

Type de l'installation : UNITE DE DISTRIBUTION  
Nom de l'installation : CABCS, R. BEAUNE VILLE

Paramètres	Unités	Dates des prélèvements	Valeurs mesurées
STRF	n/100mL	14/12/2016	0
		05/01/2016	<0,50
		12/01/2016	<0,50
		03/02/2016	<0,50
		11/02/2016	<0,50
		09/03/2016	<0,50
		09/03/2016	0,59
		10/03/2016	<0,50
		07/04/2016	<0,50
		11/04/2016	<0,50
		12/05/2016	<0,50
		18/05/2016	<0,50
		13/06/2016	<0,50
TURBNFU	NFU	22/06/2016	<0,50
		12/07/2016	<0,50
		18/07/2016	<0,50
		20/07/2016	<0,50
		08/08/2016	<0,50
		17/08/2016	<0,50
		05/09/2016	<0,50
		13/09/2016	<0,50
		04/10/2016	<0,50
		11/10/2016	<0,50
		03/11/2016	<0,50
		17/11/2016	<0,50
		07/12/2016	<0,50
14/12/2016	<0,50		
14/12/2016	2,8		

## V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

Prélèvements effectués en : 2016

CAP	S. DE LA BOUZAISE
-----	-------------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	RESULTATS HORS LIMITES	LIMITES DE QUALITE mini - maxi	NOMBRE DE VALEURS MESUREES
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	B	0,00	0,50	0,99			2
TH	Titre hydrotimétrique	°f	B	33,70	34,50	35,30			2
PH	pH	unité pH	B	7,10	7,18	7,20			4
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	B	0,00	0,00	0,00		2	6
ADETD	Atrazine déséthyl déisopropyl	µg/l	B	0,03	0,06	0,09		2	6
A2H	Atrazine-2-hydroxy	µg/l	B	0,00	0,00	0,00		2	6
ADSP	Atrazine-déisopropyl	µg/l	B	0,00	0,00	0,00		2	6
TBZH	Hydroxyterbuthylazine	µg/l	B	0,00	0,00	0,00		2	6
TERBMEDE	Terbuméton-déséthyl	µg/l	B	0,13	0,20	0,28		2	6
TBZDES	Terbuthylazin déséthyl	µg/l	B	0,00	0,01	0,02		2	6
TBZDESH	Terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy	µg/l	B	0,00	0,00	0,00		2	6
CDT25	Conductivité à 25°C	µS/cm	B	657,00	660,50	664,00			2
AS	Arsenic	µg/l	B	0,00	0,00	0,00		100	2
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	B	0,00	0,00	0,00			2
COT	Carbone organique total	mg/L C	B	0,94	1,26	1,58		10	2
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	B	0,00	0,00	0,00		4	2
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	B	10,50	10,95	11,40		100	2
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100ml	B	1,00	4,00	7,00		10000	2
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100ml	B	22,00	49,00	76,00		20000	2
BOSCALI	Boscalid	µg/l	B	0,00	0,00	0,00		2	6
METZCL	Métazachlore	µg/l	B	0,00	0,00	0,00		2	6
MITC	Métolachlore	µg/l	B	0,00	0,00	0,00		2	6
MCPA	2,4-MCPA	µg/l	B	0,00	0,00	0,00		2	6
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	B	0,00	0,03	0,05		2	6
BRMCL	Bromacil	µg/l	B	0,00	0,00	0,00		2	6

## V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

### CAP S. DE LA BOUZAISE

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	RESULTATS HORS LIMITES	LIMITES DE QUALITE mini - maxi	NOMBRE DE VALEURS MESUREES
DMTM	Diméthomorphe	µg/l	B	0,00	0,00	0,00			6
FPYR	Fluroxypir	µg/l	B	0,00	0,00	0,00			6
ODX	Oxadixyl	µg/l	B	0,04	0,05	0,07			6
PICLO	Piclorame	µg/L	B	0,00	0,00	0,00			6
DIMETAC	Dimétochlore	µg/l	B	0,00	0,00	0,00			6
ATRZ	Atrazine	µg/l	B	0,00	0,00	0,00			6
SMZ	Simazine	µg/l	B	0,00	0,00	0,00			6
TBZ	Terbuthylazin	µg/l	B	0,00	0,00	0,00			6
CTOL	Chlortoluron	µg/l	B	0,00	0,00	0,00			6
DIU	Diuron	µg/l	B	0,00	0,00	0,00			6
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	B	0,00	0,00	0,00			6



## V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

### TTP STP BOUZAISE

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	RESULTATS HORS LIMITES	LIMITES DE QUALITE mini - maxi	NOMBRE DE VALEURS MESUREES
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T2	0,00	0,00	0,00		1	12
TH	Titre hydrotimétrique	°f	T2	13,90	16,18	20,00			12
PH	pH	unité pH	T2	7,50	7,79	8,00			24
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
ADETD	Atrazine déséthyl désisopropyl	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
A2H	Atrazine-2-hydroxy	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
ADSP	Atrazine-désisopropyl	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
TBZH	Hydroxyterbutylazine	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
TERBME	Terbuméton-déséthyl	µg/l	T2	0,00	0,01	0,03		0,1	4
TBZDES	Terbutylazin déséthyl	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
TBZDESH	Terbutylazin déséthyl-2-hydroxy	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
CDI25	Conductivité à 25°C	µS/cm	T2	574,00	607,67	620,00			12
AS	Arsenic	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		10	4
FMG	Fluorures mg/L	mg/L	T2	0,00	0,00	0,00		1,5	4
COT	Carbone organique total	mg/L C	T2	0,00	0,56	1,35			12
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T2	0,00	0,00	0,01			12
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T2	7,40	11,50	17,40		50	12
BSIR	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T2	0,00	0,00	0,00			12
CIF	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T2	0,00	0,00	0,00			12
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T2	0,00	0,00	0,00		0	12
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T2	0,00	0,00	0,00		0	12
BOSCALI	Boscalid	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
METZCL	Métazachlore	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
MTC	Métolachlore	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
MCPA	2,4-MCPA	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4

## V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

TTP	STP BOUZAISE
-----	--------------

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	RESULTATS HORS LIMITES	LIMITES DE QUALITE mini - maxi	NOMBRE DE VALEURS MESUREES
BRMCL	Bromacil	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
DMTM	Diméthomorphe	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
FPYR	Fluroxypir	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
ODX	Oxadixyl	µg/l	T2	0,00	0,01	0,02		0,1	4
PICLO	Piclorame	µg/L	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
DIMETAC	Dimétachlore	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
ATRZ	Atrazine	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
SMZ	Simazine	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
TBZ	Terbuthylazin	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
CTOL	Chlortoluron	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
DIU	Diuron	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	T2	0,00	0,00	0,00		0,1	4

## V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI CABCS, R. BEAUNE VILLE

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	RESULTATS HORS LIMITES	LIMITES DE QUALITE mini - maxi	NOMBRE DE VALEURS MESUREES
TURBNFU	Turbidité néphélobimétrique NFU	NFU	T	0,00	0,08	2,80			40
PH	pH	unité pH	T	7,60	7,70	7,90			44
ADET	Atrazine déséthyl	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
ADETD	Atrazine déséthyl désisopropyl	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
A2H	Atrazine-2-hydroxy	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
ADSP	Atrazine-désisopropyl	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
TBZH	Hydroxyterbutylazine	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
TERBME	Terbuméton-déséthyl	µg/l	T	0,00	0,01	0,04		0,1	8
TBZDES	Terbutylazine déséthyl	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
TBZDESH	Terbutylazine déséthyl-2-hydroxy	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
CDT25	Conductivité à 25°C	µS/cm	T	568,00	609,00	631,00		0,1	40
NH4	Ammonium (en NH4)	mg/L	T	0,00	0,00	0,03			40
NO3	Nitrates (en NO3)	mg/L	T	9,80	9,80	9,80		50	1
BSIR	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00			40
CTF	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00			40
STRF	Entérocoques /100ml-MS	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00		0	40
ECOLI	Escherichia coli /100ml -MF	n/100mL	T	0,00	0,00	0,00		0	40
BOSCALI	Boscalid	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
METZCL	Métazachlore	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
MTC	Métolachlore	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
MCPA	2,4-MCPA	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
26DCB	2,6 Dichlorobenzamide	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
BRMCL	Bromacil	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
DMTM	Diméthomorphe	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
FPYR	Fluroxypir	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
ODX	Oxadixyl	µg/l	T	0,00	0,00	0,02		0,1	8

## V. Valeurs minima, moyennes et maxima de quelques paramètres mesurés sur l'eau des installations de l'UGE

UDI CABCS, R. BEAUNE VILLE

CODE DU PARAMETRE	LIBELLE DU PARAMETRE	UNITE	Type d'eau	VALEUR MINI. MESUREE	VALEUR MOY. MESUREE	VALEUR MAXI. MESUREE	RESULTATS HORS LIMITES	LIMITES DE QUALITE mini - maxi	NOMBRE DE VALEURS MESUREES
PICLO	Piclorame	µg/L	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
DIMETAC	Dimétachlore	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
ATRZ	Atrazine	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
SMZ	Simazine	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
TBZ	Terbutylazin	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
CTOL	Chlortoluron	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
DIU	Diuron	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8
ETDMR	Ethidimuron	µg/l	T	0,00	0,00	0,00		0,1	8

## VI. Liste des dépassements des EXIGENCES de qualité des paramètres mesurés sur l'eau des installations d'une unité de gestion et d'exploitation

Cette synthèse porte sur l'ensemble des paramètres mesurés pendant l'année sélectionnée

### UDI CABCS, R. BEAUNE VILLE

Paramètre	Valeur mesurée	Date Prélèvement	Références de qualité min.	Références de qualité max.
Turbidité néphélobimétrique NFU	2,8 NFU	14/12/2016		2,00

Nombre de dépassement des références de qualité : 1



**QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**  
**RAPPORT ANNUEL**  
**2016**

**UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION DE : CABCS, Réseau de BEAUNE**

**VII. CONCLUSION**

Le contrôle sanitaire réalisé sur l'eau distribuée par l'Unité de Gestion et d'Exploitation de BEAUNE en 2016 a montré une eau conforme aux limites de qualité française pour tous les paramètres analysés.

Un dépassement de la référence de qualité pour la turbidité (référence à 0,50 NFU) a été constaté le 14 décembre 2016, en distribution (2,8 NFU à l'espace Côte d'Or solidarité), dépassement qui n'a pas eu d'explication.

La teneur en nitrates a été en moyenne de 11,37 mg/l. L'eau distribuée par ce réseau présente des traces occasionnelles vis-à-vis des pesticides.

On peut donc dire que l'eau distribuée à BEAUNE en 2016 a été de très bonne qualité.

La procédure d'autorisation et de protection du captage « Champ captant BS1 » est en cours, ce qui permettra à la CABCS de disposer d'une nouvelle ressource, en soutien de la source de la Bouzaise, sensible aux pollutions (karst). Une étude de bassin d'alimentation de captage est en cours pour cette ressource.

